

Séance plénière du 20 octobre 2017

Oktave : un service pour accompagner les projets de rénovation énergétique des particuliers



Le Conseil régional du Grand Est, réuni ce vendredi 20 octobre 2017 en séance plénière, a voté la participation à hauteur de 1,5 M€ pour la création de la société d'économie mixte locale de tiers-financement, Oktave, destinée à accompagner les projets de rénovation énergétique de l'habitat privé.

Depuis 2015, la Région Grand Est et l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) expérimentent un service appelé Oktave pour accompagner les propriétaires dans la rénovation énergétique performante de leur logement.

Oktave propose un service complet de conseil, d'accompagnement et de financement des projets :

- les conseillers Oktave assurent un accompagnement personnalisé sur tous les aspects techniques, financiers et administratifs du projet de rénovation et sont l'unique interlocuteur du propriétaire tout au long du projet,
- Oktave met en relation les propriétaires avec des professionnels qualifiés et référencés,
- pour les projets rencontrant des difficultés de financement auprès des établissements bancaires, Oktave, en partenariat avec Procivis Alsace, propose une offre de financement adaptée aux travaux de rénovation prenant en compte les futures économies réalisées grâce à la baisse des consommations de chauffage, selon le principe du tiers-financement. Cette offre prend la forme d'un prêt à taux zéro.

Fort de cette première phase expérimentale, le service Oktave ne cesse de monter en puissance suite à des demandes d'accompagnement croissantes. La seconde phase consiste à **créer une Société d'Economie Mixte (SEM) locale de tiers-financement, autofinancée, assurant une mission d'intérêt général pour la rénovation énergétique des logements privés.**

A noter que cette mission d'intérêt général se distingue du service public de la performance énergétique de l'habitat, un service gratuit assuré par les Espaces Info Energies financés par la Région et l'ADEME.

La SEM Oktave développera son activité sur tout le territoire du Grand Est. Elle nouera des partenariats avec les collectivités territoriales et les acteurs locaux de l'habitat qui pourront être ses relais sur le terrain. L'objectif est d'accompagner **2 100 projets** de rénovation sur les quatre premières années, puis **1 500 projets par an** à partir de la cinquième année.

La séance plénière de ce jour a voté la participation à hauteur de **1,5 M€** de la Région pour la création de la SEM Oktave, représentant 50 % du capital de la société.

Le projet Oktave s'inscrit dans le cadre du programme **Climaxion**, démarche conjointe entre la Région et l'ADEME pour accompagner les territoires dans la mise en œuvre de solutions concrètes en matière de transition énergétique. Cela passe notamment par une mutualisation des moyens humains entre l'ADEME et la Région, une plus grande lisibilité des dispositifs d'intervention en faveur de la transition énergétique et un accès facilité aux aides et accompagnements grâce à un système de guichet unique.

